



INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO



CB/40/1
16 juillet 2020

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAOYÈRE MONDIALE

Quarantième réunion

Siège de l'ICCO, Abidjan, Côte d'Ivoire, ou vidéoconférence, 21 septembre 2020

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du rapport de la 39^e réunion de la Commission consultative
4. Cacao de qualité supérieure
5. Perspectives du marché des produits semi-finis de cacao
6. *Alliance on Living Income in Cocoa (ALICo)*
7. Norme régionale sur le cacao durable
8. Évolution législative dans l'Union européenne concernant la diligence raisonnable et l'entrepreneuriat responsable
9. Défis en matière de sécurité des aliments dans le cadre de la révision du paysage réglementaire de l'Union européenne sur les produits phytosanitaires
10. Projet de programme de travail de la Commission consultative (2020/2022)
11. Mise à jour sur les préparatifs de la cinquième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC5)
12. Élection du président et du vice-président de la Commission consultative pour les années cacaoyères 2020/2021 et 2021/2022
13. Questions diverses
14. Relevé des décisions

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La quarantième réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sera ouverte par son Président, M. Victor Iyama, Président national de la Federation of Agricultural Commodity Associations of Nigeria (FACAN).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La Commission se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. APPROBATION DU RAPPORT DE LA 39^E RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

La Commission sera tenue d'approuver le rapport de sa 39^e réunion tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en septembre 2019, figurant dans le document CB/REP/39.

4. CACAO DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

La recherche d'un cacao de meilleure qualité peut contribuer à accroître la valeur ajoutée au niveau de l'exploitation. Cela peut également avoir une série de retombées positives sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le Secrétariat examinera ces aspects dans la *note conceptuelle* EC/15/3 et dans le *document de réflexion* EC/15/4.

5. PERSPECTIVES DU MARCHÉ DES PRODUITS SEMI-FINIS DE CACAO

Le Secrétariat procèdera à une présentation orale des résultats d'une étude commanditée par l'ICCO pour évaluer les perspectives du marché des produits semi-finis de cacao, en référence au document ED(MEM) 1128.

6. ALLIANCE ON LIVING INCOME IN COCOA (ALICo)

Un membre de l'ALICo informera la Commission des progrès de cette initiative.

7. NORME RÉGIONALE SUR LE CACAO DURABLE

La Côte d'Ivoire et le Ghana informeront la Commission de la situation de cette initiative visant à élaborer une norme régionale commune de durabilité.

8. ÉVOLUTION LÉGISLATIVE DANS L'UNION EUROPÉENNE CONCERNANT LA DILIGENCE RAISONNABLE ET L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

L'Union européenne informera la Commission de la situation de plusieurs initiatives de l'UE concernant la diligence raisonnable et l'entrepreneuriat responsable.

9. DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES ALIMENTS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La Commission assistera à l'intervention d'un expert de l'Association européenne du cacao sur l'impact potentiel dans la filière cacao de la révision du paysage réglementaire de l'UE sur les produits phytosanitaires.

10. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE (2020/2022)

Le Secrétariat présentera un projet de programme de travail de la Commission consultative pour la période 2020/2022, en référence au document CB/40/2.

11. MISE À JOUR SUR LES PRÉPARATIFS DE LA CINQUIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC5)

Le Directeur exécutif présentera à la Commission un rapport sur les préparatifs de l'organisation de la cinquième Conférence mondiale sur le cacao (WCC5), programmée du 23 au 26 mai 2021 à Bali, en Indonésie, en référence au document ICC/102/5.

12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2020/2021 ET 2021/2022

La Commission élira son président et son vice-président pour les années cacaoyères 2020/2021 et 2021/2022.

À noter que pour les années cacaoyères 2020/2021 et 2021/2022, le Président devra venir d'un pays Membre importateur et le vice-président d'un pays Membre exportateur.

13. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

14. RELEVÉ DES DÉCISIONS

La Commission adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.